

***LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES A VOTE  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024***

	<b>Objet</b>
2024-011	Compte de gestion 2023
2024-012	Compte administratif 2023
2024-013	Affectation des résultats 2023
2024-014	Budget général : subvention aux coopératives scolaires
2024-015	Taux d'imposition 2024
2024-016	Budget général : budget primitif 2024
2024-017	Exécution budgétaire : perception d'une subvention
2024-018	Exécution budgétaire : exonération du droit de place pour les brocantes 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

**L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 avr. 24

Année	Séance	N°
2024	3	11

**Présents :** Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

**Absents représentés :** Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

**Absents non excusés :** Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2023**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Déclare** par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

n'appeler aucune observation ni réserve de sa part sur le compte de gestion du budget général 2023 de Madame le Receveur municipal concernant la commune de Pulligny.

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

**L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 av. 24

Année	Séance	N°
2024	3	12

**Présents :** Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

**Absents représentés :** Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

**Absents non excusés :** Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GÉNÉRAL 2023**

*\* Après vérification de la Commission des Finances ;*

*\* Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,*


**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 10 voix pour, 0 voix contre, et 2 abstentions  
(compte tenu de l'abstention réglementaire du maire et de celle de Sophie CARTON),

**Adopte** le compte administratif 2023 de la commune comme suit :

Nature	Investissement		Fonctionnement	
Dépenses émises	206 315,00	<i>a</i>	984 541,29	<i>a'</i>
Recettes émises	295 696,78	<i>b</i>	1 062 018,98	<i>b'</i>
Résultat de l'exercice	89 381,78	$c=b-a$	77 477,69	$c'=b'-a'$
Résultat reporté de l'exercice 2022 sur 2023 (0001/2022)	-62 570,72	<i>d</i>		/
Résultat reporté corrigé après inscription des RAR (compte R002 inscrit en 2023)	/	/	65 752,68	<i>d'</i>
Résultat de clôture (avec report de l'exercice précédent)	26 811,06	$e=c+d$	143 230,37	$e'=c'+d'$
Résultat de clôture, toutes sections, avant inscription des RAR		170 041,43		$f=e+e'$
Restes à réaliser en dépenses	64 313,60	<i>g</i>	/	/
Restes à réaliser en recettes	0,00	<i>h</i>	/	/
Delta RAR	-64 313,60	$i=h-g$	/	/
Résultat d'investissement après inscription des RAR	-37 502,54	$j=e-i$	/	/
Résultat de clôture, tenant compte des restes à réaliser		105 727,83		$k=e'+j$
Compte 002/2024		105 727,83		$l=e'+j$

La secrétaire de séance,



Valérie BICHET

Le Maire,



Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 avr. 24

Année	Séance	N°
2024	3	13

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

Absents représentés : Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

Absents non excusés : Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

<p><b>AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET GENERAL 2023 AU BUDGET 2024</b></p>
---

- ✓ *Vu le compte administratif et le compte de gestion,*
- ✓ *Vu les résultats cumulés au 31 décembre 2023,*
- ✓ *Vu les délibérations précédentes ;*

**Le Conseil municipal, après examen des comptes**

**Constate** les résultats suivants :

Le CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

- 62 570,72 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

65 752,68 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (001) de la section d'investissement de : 89 381,78 €

Un solde d'exécution (002) de la section de fonctionnement de : 77 477,69 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 64 313,60 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

37 502,54 €

**Décide** par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention  
d'inscrire aux comptes 1068 et 002 les sommes suivantes :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 37 502,54 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 105 727,83 €

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 avr. 24

Année	Séance	N°
2024	3	14

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

Absents représentés : Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

Absents non excusés : Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024 SUBVENTIONS  
VERSÉES AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**  
par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention  
**Fixe** pour l'année 2024 les subventions aux écoles de la façon suivante :

école	nombre d'élèves	montant par élève	total voté
Maternelle	50	10 €	500 €
Primaire	91	12 €	1 092 €
Total versé			1 592 €

La secrétaire de séance,



Valérie BICHET

Le Maire,


Denis GARDEL

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 avr. 24

Année	Séance	N°
2024	3	15

**Séance du 12 avril**

L'an deux mil vingt quatre

et le douze avril

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

Absents représentés : Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

Absents non excusés : Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**IMPÔTS : VOTE DES TAUX 2024**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Vu le pacte fiscal et financier proposé par la Communauté de Communes Moselle et Madon,

En conséquence, Monsieur le Maire propose de diminuer les taux comme suit :

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 12 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 10,18 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,14 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,01 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **12 avril**

L'an **deux mil vingt quatre**  
et le **douze avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 av. 24

Année	Séance	N°
2024	3	16

Présents : Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

Absents représentés : Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

Absents non excusés : Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024**

Après avis de la Commission des Finances ;  
Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,  
Conformément aux dispositions de l'article L5217-10-6 du CGCT, le conseil délègue à Monsieur le Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, ou d'opérations à opérations, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la proportion de 7,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement et dans la même proportion pour les dépenses réelles de la section d'investissement. Monsieur le Maire informera le conseil de ces mouvements de crédits lors du premier conseil qui suivra ce virement de crédits.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 9 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions ( Audrey BARDOT, Christiane MARCOS et Michel PARDIEU)

**fixe** le budget primitif de la commune tel qu'il est présenté ci-dessous :

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 952 266,79 €
- Recettes : 952 ,266,79 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 450 454,01 €
- Recettes : 602 870,39 €

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

**L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 avr. 24

Année	Séance	N°
2024	3	17

**Présents :** Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

**Absents représentés :** Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

**Absents non excusés :** Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**EXÉCUTION BUDGÉTAIRE :  
PERCEPTION D'UNE SUBVENTION**

Vu le projet de sentier de randonnée au lieu-dit Entre-Deux Eaux porté par l'association RVPP,

Vu l'achat par la commune de Pulligny de 3 tables et de 12 bancs en bois (exercice 2023 – section d'investissement) pour un montant de 6418,80 €

Vu que l'association RVPP souhaite subventionner la commune pour l'achat de ces tables et bancs pour un montant de 2 000 €,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Accepte** la subvention de l'association RVPP ;

**Autorise** le Maire à émettre un titre de recettes d'un montant de 2 000 € à l'adresse de l'association RVPP.

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

**Séance du 12 avril**

**L'an deux mil vingt quatre  
et le douze avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

Date de la convocation
ven. 5 av. 24

Année	Séance	N°
2024	3	18

**Présents :** Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Antonio ALVES, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU, Thierry SIMONIN,

**Absents représentés :** Sophie CARTON pouvoir donné à Denis GARDEL  
Christelle LEDOUX pouvoir donné à Danielle SERGENT  
Valérie WILT pouvoir donné à Valérie BICHET

**Absents non excusés :** Tanguy PIERSON

Valérie BICHET a été nommée secrétaire

**EXÉCUTION BUDGÉTAIRE : EXONÉRATION DU DROIT DE  
PLACE POUR LES VIDE-GRENIERS 2024**

L'Association Familles Rurales de Pulligny organisant le dimanche 9 juin 2024 un vide-greniers sur le territoire communal (quartier Tricourt),

L'association ACLEF de Pulligny (Foyer Rural) organisant le dimanche 1er septembre 2024 un vide-greniers sur le territoire communal (rue Franche et rue de Revry),

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0<sup>2</sup> abstention

**Autorise** l'occupation du domaine public dans le cadre de ces manifestations ;

**Décide** d'accorder une exonération exceptionnelle du droit de place pour ces 2 journées.

**Précise** qu'il ne souhaite plus qu'une telle manifestation se produise lors de journées d'élections.

La secrétaire de séance,

  
Valérie BICHET

Le Maire,

  
Denis GARDEL

